

# Cécile Forgue, d'Alpes Consigne, lauréate du Trophée des Elles de la FCE Grenoble Alpes

ÉconomieServices - Publié le 14 juillet 2022 à 06h00, par

*Entretien avec Cécile Forgue, cofondatrice d'Alpes Consigne, association créée en 2019 devenue entreprise en 2021 et lauréate du FCE Trophées des Elles 2022.*



Cécile Forgue (à gauche) lors de la remise de son Trophée des Elles 2022, jeudi 30 juin au musée de Grenoble. (©Thomas Richardson)

## **Vous avez remporté le Trophée des Elles de Femmes chefs d'entreprises Grenoble Alpes. Quelle est votre réaction ?**

Cela a été une belle découverte. Je ne connaissais pas l'association. La présentation s'est bien déroulée, dans une ambiance bienveillante, avec beaucoup d'intérêt. L'ESS est un milieu très bienveillant, je suis contente d'avoir retrouvé ça ici. On n'est pas habitué aux grandes assemblées, avec la présence de représentants du Medef, etc.

## **Comment est née l'idée de créer Alpes Consigne ?**

C'est une impulsion citoyenne : des gens ont créé une association en 2017-2018 dans les départements de l'Isère et des pays de Savoie. Nous sommes issus de ce mouvement-là. Avec Augustin Rigal et Manon Girard, nous avons créé Alpes Consigne en 2019, d'abord sous forme d'association qui a ensuite évolué en entreprise en avril 2021. Augustin a quitté l'entreprise et a été remplacé par Thomas Sautjeau.

## **Avez-vous des salariés ?**

Nous avons actuellement une alternante en commercial et une stagiaire en communication et nous gérons tous les trois la logistique, le commercial et la communication.

## **Combien avez-vous de producteurs et magasins partenaires ?**

Nous avons 63 magasins partenaires, dont la moitié environ sont en Isère. Ils font partie du réseau et assurent les points de collecte. Dans le réseau, nous avons aussi 21 producteurs engagés à mettre sur le marché des produits dans des emballages réemployables.

## **"Le réseau de magasins est en croissance forte"**

### **On ne parle que de contenants en verre, c'est bien cela ?**

Oui. Notre mission est de mettre en place le réseau de points de collecte dans les magasins pour que les citoyens puissent rapporter l'emballage vide. Nous fournissons les outils de manutention. Les magasins récupèrent les bouteilles rapportées par les consommateurs. Ils les conservent et nous appellent une fois que les caisses sont remplies.

### **C'est vous qui venez les récupérer ?**

Nous venons les collecter. Depuis deux semaines, nous avons un partenariat avec Toutenvélo. Ils collectent les magasins du centre-ville de Grenoble à l'aide de vélos-cargos. Ensuite, nous trions les bouteilles par type (bière, vin, jus). Nous avons un partenaire, Ma Bouteille s'appelle revient, situé dans la Drôme, chez qui nous lavons les bouteilles collectées. Une fois lavées, les bouteilles sont reconditionnées : une palette, des couches de bouteilles les unes sur les autres avec des intercalaires, un film pour rendre cela étanche. Nous redistribuons le tout aux 21 producteurs.

### **Où se trouvent vos locaux pour faire tout cela ?**

Nous louons un espace qui est sur le site de Fabrica Nova, dans l'ancien self de Schneider Electric à Grenoble. C'est là que l'on effectue le travail de tri, de manutention et que se trouvent nos bureaux.

### **Combien êtes-vous pour trier les bouteilles ?**

Nous sommes trois. Cela nous prend de plus en plus de temps. C'est tout l'enjeu de la croissance de l'entreprise. C'est pour cela que j'ai sollicité la FCE à travers le trophée pour avoir de la formation de gestion de l'entreprise. Nous sommes en train de recruter aujourd'hui. On recrute notamment une personne pour développer le réseau. A terme, on traitera 3 millions de bouteilles par an. L'an dernier, on était à 40 000. Le réseau de magasins est en croissance forte. Le retour des bouteilles, l'engagement des magasins et des producteurs, tout cela repose sur beaucoup de paramètres.

## **Objectif à terme : 1 M€ de chiffre d'affaires**

### **Vous travaillez avec quels types de magasins aujourd'hui ?**

Ce sont surtout des magasins de vrac zéro déchet et des réseaux de types Biocoop. Dans un second temps, on va s'adresser aux grandes et moyennes surfaces. L'idée est que le système de réemploi soit accessible à tous, y compris aux consommateurs qui font leurs courses en grandes surfaces. Pour

atteindre un équilibre économique, on parle de gros volumes. Pour continuer d'apporter le service aux petits qui ne peuvent pas se doter d'une station de lavage, il faut que dans la boucle, il y ait des gros qui jouent le jeu.

### **Avez-vous déjà été contactée par des grandes ou moyennes surfaces ?**

Oui, on est plutôt dans des échanges à l'échelle nationale, avec un réseau d'entreprises territorialisé mais qui se structure au niveau national pour pouvoir répondre à des acteurs qui souhaitent n'avoir qu'un interlocuteur pour traiter tous leurs magasins. On s'est réparti le rôle en fonction de l'implantation géographique de ces grands groupes.

### **Combien existe-t-il d'entreprises en France comme Alpes Consigne ?**

Dans le cadre du réseau, nous sommes dix. Il y a aussi le **Réseau Consigne**, qui est une association nationale avec 220 adhérents. Ce sont uniquement des professionnels, des syndicats de gestion des déchets, des collectivités. Il n'y a pas de particuliers. Nous sommes adhérents. Cette association, qui a émergé en 2019, permet de mutualiser les connaissances, les retours d'expérience et d'aller vers quelque chose de cohérent à l'échelle nationale. Le but est qu'une bouteille qui arrive de Toulouse puisse être collectée et réemployée ici et non pas qu'elle reparte à Toulouse.

### **Quelles sont vos ambitions en termes de chiffre d'affaires ?**

Avec 3 millions de bouteilles on sera à environ 1 M€. Aujourd'hui, avec 40 000 bouteilles, nous sommes à 10 000 €.